

PROJET DE LOI

adopté

le 1<sup>er</sup> juillet 1989

N° 125  
**S É N A T**

---

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1988-1989

---

---

**PROJET DE LOI**

REJETÉ PAR LE SÉNAT,

*approuvant le X<sup>e</sup> Plan (1989-1992).*

*Le Sénat a rejeté, en nouvelle lecture, le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, en nouvelle lecture.*

*Délibéré en séance publique, à Paris le 1<sup>er</sup> juillet 1989.*

*Le Président,*

*Signé : ALAIN POHER*

---

Voir les numéros :

Assemblée nationale (9<sup>e</sup> législ.) : Première lecture : 545, 640, 624, 625, 626 et T.A. 87.

Commission mixte paritaire 724.

Nouvelle lecture : 706, 726 et T.A. 137.

Sénat : Première lecture : 279 rect., 294, 290, 309, 311 et T.A. 73 (1988-1989).

Commission mixte paritaire : 344 (1988-1989).

Nouvelle lecture : 421 et 430 (1988-1989).